

LUNDI 15 AOÛT 2022

À une séance régulière du conseil de la Municipalité de St-Rosaire, tenue à 19h00, au Centre multifonctionnel 12, rue Fournier, sont présents: M. Harold Poisson, Maire ainsi que les conseillers suivants: Mme Alexandra Champagne, M. Éric Bergeron, M. Jean-François Boivin et Jean-Philippe Bouffard ainsi que Mme Julie Roberge, directrice générale et greffière-trésorière.

La conseillère Cynthia Saint-Pierre et le conseiller Frédéric Champagne sont absents.

Lecture et adoption de l'ordre du jour.

L'ordre du jour de la présente séance a été remis à chacun des membres du Conseil présents.

8550-0822

Il est proposé par le conseiller Jean-Philippe Bouffard, appuyé par le conseiller Jean-François Boivin, d'adopter l'ordre du jour en laissant ouvertes les *Affaires nouvelles* jusqu'à la fin de la séance.

ADOPTÉE

Adoption du procès-verbal du 11 juillet 2022.

Le procès-verbal de la séance ordinaire du 11 juillet 2022 a été transmis au maire et aux membres du Conseil.

8551-0822

Il est proposé par le conseiller Éric Bergeron, appuyé par la conseillère Alexandra Champagne et résolu unanimement que la greffière-trésorière soit dispensée de la lecture du procès-verbal et que celui-ci soit adopté tel que transmis.

ADOPTÉE

Adoption des comptes.

Sur proposition du conseiller Jean-François Boivin appuyée par la conseillère Alexandra Champagne, il est résolu unanimement d'adopter les comptes du mois de juillet 2022 tels que déposés au montant total de 152 338.59 \$.

8552-0822

ADOPTÉE

Je soussignée, Julie Roberge, greffière-trésorière, certifie par la présente que la Municipalité de St-Rosaire dispose de crédits suffisants pour les fins auxquelles les dépenses ci-haut mentionnées sont projetées.

Julie Roberge, greffière-trésorière

Rapport de l'inspecteur municipal.

Il est proposé par le conseiller Jean-Philippe Bouffard, appuyé par la conseillère Alexandra Champagne et résolu que le rapport de l'inspecteur municipal soit accepté tel que donné.

8553-0822

ADOPTÉE

Appui de la demande de Philippe Thiboutot auprès de la C.P.T.A.Q.

CONSIDÉRANT qu'une demande a été déposée visant à obtenir une autorisation pour la construction d'une résidence sur le lot 4 477 737 adjacent à la limite des lots de l'article 59;

8554-0822

CONSIDÉRANT que le terrain boisé n'a pas été cultivé depuis de nombreuses années.

CONSIDÉRANT que l'autorisation ne porterait pas atteinte à l'intégrité du milieu agricole;

CONSIDÉRANT que malgré le fait qu'il existe certains espaces disponibles (îlots déstructurés) permettant l'usage résidentiel, ceux-ci ne sont pas disponibles à la vente;

CONSIDÉRANT qu'il est souhaitable que la demande ne soit pas rejetée selon l'article 61.1 de la LPTAA, mais qu'elle puisse faire l'objet d'une analyse selon les critères de l'article 62 de cette loi;

CONSIDÉRANT que le demandeur est un ancien militaire; dont les troubles de stress post-traumatique sont reconnus et pourraient être atténués en s'installant en milieu boisé loin du bruit et plus propice à la relaxation;

CONSIDÉRANT que le Conseil municipal prend en considération les motifs évoqués par le demandeur et souhaite appuyer sa demande d'autorisation;

Pour ces motifs, il est proposé par le conseiller Jean-Philippe Bouffard, appuyé par le conseiller Éric Bergeron et résolu que le conseil appuie la demande de M. Philippe Goulet-Thiboutot relativement au projet de construction d'une résidence sur le lot 4 477 737 et prie la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ) de concéder à la présente, tel qu'exposée plus haut.

ADOPTÉE

Autorisation – soumission pour achat de sel, sable et d'abrasif pour les chemins d'hiver.

Il est proposé par le conseiller Éric Bergeron, appuyé par le conseiller Jean-François Boivin et résolu d'autoriser la directrice générale et greffière-trésorière à faire l'achat de sel, sable et abrasif pour les chemins d'hiver.

8555-0822

ADOPTÉE

Levée de l'assemblée.

Levée de l'assemblée par le conseiller Éric Bergeron, appuyé par le conseiller Jean-Philippe Bouffard à 19h11.

8556-0822

Harold Poisson,
Maire

Julie Roberge, directrice
générale et greffière-trésorière